

REVUE DE PRESSE du 22 février 2012

PAQUILLO FERNANDEZ PRIVE DE JO POUR DOPAGE

RTBF - 15 mars 2012

Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a rejeté la réduction de sanction d'un an qui avait été accordée au marcheur espagnol Paquillo Fernandez par sa fédération, l'athlète, condamné pour dopage, se voit ainsi privé Jeux olympiques de Londres, a indiqué jeudi une porte-parole du TAS.

"Le tribunal arbitral a tranché en faveur de la fédération internationale d'athlétisme dans le cas de Paquillo Fernandez, le marcheur espagnol devant par là-même encore purger un an de suspension", a déclaré la porte-parole.

En février, la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) avait fait appel auprès du TAS des réductions de sanctions pour dopage de Paquillo Fernandez et de la marathonnienne Yesenia Centeno, décidées par la Fédération espagnole.

Condamnés chacun à deux ans de suspension en première instance dans des affaires de dopage, Paquillo Fernandez et Yesenia Centeno avaient ensuite vu leur sanction réduite de moitié par leur fédération (RFEA) au nom de leur supposée collaboration auprès des forces de l'ordre espagnoles pour démanteler des réseaux de dopage. Il avait témoigné dans le cadre de l'opération Grial, visant à démanteler un supposé réseau de dopage organisé à Valence autour du docteur Walter Viru. Ce témoignage n'a toutefois pas été jugé suffisamment probant par le TAS qui a donné raison dans cette affaire à la fédération internationale (IAAF).

Dans le cas de Yesenia Centeno, le TAS n'a pas encore donné d'information sur son verdict.

ATHLETISME - LA SUSPENSION DE DAMIEN BROOTHAERTS REDUITE A SIX MOIS, DONT DEUX AVEC SURSIS

Le Vif - 16 mars 2012

(Belga) Le comité d'appel de la Ligue francophone belge d'athlétisme (LBFA) a réduit à six mois, dont deux mois avec sursis pour une durée d'un an, la suspension infligée au spécialiste des haies Damien Broothaerts, a indiqué la LBFA vendredi.

Cette suspension a pris effet au jour de la décision de la commission antidopage de la LBFA, à savoir le 3 novembre 2011. Damien Broothaerts avait interjeté appel de la décision de la commission anti-dopage de la LBFA qui l'avait suspendu 12 mois après un contrôle positif aux extraits de géranium lors des championnats de relais de la LBFA, le 21 août 2011 à Liège. Il avait été entendu lundi en appel. L'athlète avait alors plaidé sa bonne foi, déclarant connaître la substance qu'il prenait depuis 2009 en tant que produit de récupération, précisant que le produit n'avait jamais été détecté dans ses urines lors de différents contrôles précédents. Damien Broothaerts, 28 ans, avait initialement été suspendu pour une durée totale de 24 mois, 12 mois pour manquements aux "whereabouts" et 12 mois pour dopage. L'athlète a été blanchi en appel sur le dossier de ses "whereabouts" le 2 mars dernier. Suite à l'annulation de la sanction dans le dossier des "whereabouts", le comité d'appel de la LBFA a estimé que le dossier traité lundi constituait une première infraction aux règles antidopage. Tous les résultats obtenus par Damien Broothaerts lors de la compétition du 21 août 2011 sont annulés.

TROIS BULGARES SUSPENDUS POUR DOPAGE

Sport.fr - 16 mars 2012

Un basketteur bulgare et deux nageurs, dont un sélectionné pour les jeux Olympiques de cet été à Londres, ont été suspendus vendredi après un contrôle antidopage positif, a annoncé le Comité olympique bulgare (BOC).

Le spécialiste de brasse Dinko Guechev, 24 ans et sélectionné pour les JO-2012, a été suspendu trois mois. En théorie, il pourrait être présent dans le bassin olympique, les compétitions de natation se déroulant du 28 juillet au 4 août, alors que sa suspension prend effet à partir du 16 mars.

Son compatriote Ilia Vassilev, dossiste, a écopé d'une suspension d'un an, selon le communiqué.

Le basketteur Andrey Iliev, 19 ans et qui évolue dans le club de Tchernomorets Bourgas (est), a été suspendu pour deux ans.

Le BOC qui n'a pas précisé la nature des substances interdites utilisées.

BLOOD TESTS WON'T STOP GENE CHEATS

New Scientist - 17 March 2012 by Andy Coghlan

ATHLETES trying to cheat by loading their bodies with genes that make muscles bigger and more efficient could be caught if forced to supply muscle biopsies, but not through the analysis of urine or blood samples.

So says Mauro Giacca of the International Centre for Genetic Engineering and Biotechnology in Trieste, Italy, who was asked by the

REVUE DE PRESSE du 22 février 2012

World Anti-Doping Agency to look into how to screen for gene doping.

To do so, Giacca's team created mice loaded with extra copies of the muscle-boosting gene IGF-1, which codes for the protein insulin-like growth factor 1, by injecting its limbs with a virus that implants IGF-1 into muscle cells. They then tested the animals' endurance by recording how long they could swim before exhaustion. The doped mice swam for three times as long as mice that received the virus but not IGF-1.

Autopsies showed that the extra IGF-1 triggered the production of 10 times more protein than normal in the muscles. Giacca also saw activity soar in genes controlling energy production, contraction of muscles and respiration. Also detectable in the muscle were traces of the virus used to deliver the genes. However, the gene, protein and virus were undetectable in blood or urine from the mice (Human Gene Therapy, DOI: 10.1089/hum.2011.157).

Giacca doubts it is possible to achieve such results through exercise alone. So "from a muscle biopsy, it would be possible to distinguish a well-trained athlete from one who'd been gene-doping for a month", he says.

"It may be possible to look for unusual changes in gene profiles, but if this relies on muscle biopsies it won't happen," says Lee Sweeney, of the University of Pennsylvania in Philadelphia, who created the world's first IGF-1 "supermice" in 2004.

Giacca doubts whether athletes will attempt gene doping in the run-up to this year's Olympic games, because it is technically challenging, but he says they may in the future - most likely through an illegal government programme.

He is now working on a study to identify, in blood and urine, raised levels of micro RNA related to gene doping.

DONZE « SE FELICITE » DE LA VAGUE DE CONTROLES

RMC Sport - 18/03/2012

Les nageurs Français ont particulièrement été surveillés par les instances anti-dopage à l'approche des championnats de France ce week-end à Dunkerque. Laure Manaudou en plaisantait avec Yannick Agnel sur Twitter. Trois ces derniers jours pour Manaudou, quatre pour Agnel. « Ils ne retrouveront que des traces de Nutella », se sont amusés les deux figures de la natation Française. « Je me félicite de la lutte contre le dopage parce que c'est quelque chose qui doit être primordial, assure le directeur technique national Christian Donzé. Effectivement, la population cible, soit 25 nageurs, a été contrôlée deux ou trois fois en pratiquement trois ou quatre jours. Je n'y vois qu'un intérêt important. Notamment sur la recherche d'EPO. On ne peut vraiment pas passer entre les mailles du filet. Il y a eu des histoires l'an dernier avant les championnats du monde qui ont un peu pourri le truc (l'affaire Cielo, ndr) donc au moins on est clean, on a été contrôlés. »

LUTTE CONTRE LE DOPAGE : TAUHITI NENA REÇU PAR LE PRESIDENT DE L'AFLD

Délégation de la Polynésie française – 19/03/2012

Le Ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, Tauhiti NENA a rencontré à Paris Le Président de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) Bruno GENEVOIS pour la finalisation de la convention de partenariat en matière de lutte contre le dopage en Polynésie française.

« La volonté du Pays est de mettre en place des lois de Pays en matière de lutte contre le dopage en vue des grands événements sportifs à venir dont la coupe du monde de Beach soccer 2013 » a indiqué Tauhiti NENA.

Cette convention scellera les conditions d'une collaboration future pour le développement d'une politique antidopage efficace à l'égard des sportifs s'entraînant sur le territoire polynésien et à l'occasion des compétitions s'y déroulant.

« Il s'agit d'une assistance technique apportée par l'agence française à l'exercice par la Polynésie française de ses compétences en matière de sport et de santé publique. La lutte contre le dopage s'inscrit dans cette double perspective » a précisé Bruno Genevois.

Signature de la convention en avril

Elle portera notamment sur le concours de l'agence à la formation des médecins et des infirmiers et du médecin du sport en Polynésie française qui seront amenées à prélever des échantillons sur les sportifs en compétition ou non, et sur les modalités de réalisation d'analyses par l'AFLD de ces échantillons.

« Notre volonté commune est d'aboutir sur le territoire de la Polynésie française à ce que le dopage soit combattu le plus efficacement possible et que le grand événement qu'organise la Polynésie française en septembre 2013 se déroule dans les meilleures conditions possibles » a ajouté Bruno GENEVOIS.

REVUE DE PRESSE du 22 février 2012

UN MEDECIN ARRETE AVEC DES PRODUITS DOPANTS A MADRID

7sur7 - 19/03/12

Le médecin sportif colombien Alberto Beltran est en prison depuis le 7 mars en Espagne. Il a été appréhendé à l'aéroport Barajas de Madrid en possession de la nouvelle génération de produits dopants. Beltran était surveillé depuis plus d'un an par la police espagnole. Elle a été mise sur sa piste par un coureur convaincu de dopage, annonce lundi le journal espagnol El Pais.

En plus de quelques seringues, les produits Aicar et TB-500 ont été retrouvés dans les bagages de Beltran. Aicar est un stimulateur musculaire et un brûleur de graisses. Il est actuellement indécélable lors des contrôles antidopage.

Le TB-500 est le produit que Wim Vansevenant, retiré de la compétition en 2008, avait importé en Belgique en juin 2011 en provenance d'Australie.

Ces deux produits n'ont pas encore été approuvés par les autorités médicales pour un usage humain et n'ont été testés que sur quelques animaux.

Beltran traîne depuis dix ans une mauvaise réputation. Il est suivi par la police depuis septembre 2010 et la Vuelta. Il aurait à l'époque fourni de la Retacrit (EPO Zeta) au coureur David Garcia Dapena de l'équipe Xacobeo Galicia. Dapena a été contrôlé positif durant la Vuelta. Il l'a reconnu et a collaboré avec les enquêteurs.

Depuis lors, Beltran fait l'objet d'une enquête, l'opération 'Skype', qui a abouti à son arrestation le 7 mars.

Beltran était en 2001 médecin de l'équipe italienne Selle Italia. Il avait déjà fait l'objet d'une arrestation après la découverte de produits dopants dans sa voiture.

DOPAGE, LE GRAND AICAR

Toute l'actualité sportive sur Orange – 19/03/2012

Retenez-bien le nom de ce produit, il devrait faire parler de lui durant ces prochaines années. L'Aicar, pilule miracle capable de renforcer les muscles sans faire grossir, est actuellement le cauchemar des autorités antidopages. Un médecin colombien a été arrêté à Madrid en possession de ce produit, qui serait utilisé dans les pelotons depuis 2009.

Terminé (ou presque) l'EPO et autres anabolisants. Désormais, la nouvelle grande menace qui plane sur le cyclisme porte un doux nom de cinq lettres : l'Aicar, diminutif de l'aminimidazole carboxamide ribonucleotide. Selon toute vraisemblance, ce produit serait actuellement le plus en vogue en matière de dopage. C'est en 2009, lors du Tour de France, que les autorités compétentes ont évoqué pour la première fois la menace de l'Aicar. "J'ai été saisi par la maigreur de certains coureurs", avait alors indiqué au Monde Pierre Bordry, le président de l'AFLD. Il faut dire que l'Aicar a tout du produit miracle. Il fait maigrir, en brûlant les graisses, tout en renforçant les tissus musculaires par dilatation des vaisseaux sanguins.

En 2010, Libération rapportait que des chercheurs californiens avaient testé la pilule magique sur des rongeurs. Le bilan est effrayant: les souris dopées à l'Aicar ont réussi à courir 44% plus longtemps que leurs congénères ! "C'est un peu comme si on se lâchait sur la nourriture sans prendre de calories", explique Ronald Evans, le professeur de génétique qui a supervisé cette étude. Pour le rapport poids-puissance si recherché par les coureurs, et notamment les grimpeurs, l'Aicar a tout du miracle. "Un kilo de moins, ce sont vingt-cinq secondes gagnées dans la montée de l'Alpe-d'Huez", expliquaient des entraîneurs, toujours selon Libération.

En fait, l'Aicar est connu depuis les années 50 mais son prix exorbitant (on parle de plus de 500 000 euros) excluait toute crainte d'utilisation massive. Sauf qu'aujourd'hui, grâce à l'action combinée de laboratoires indiens et chinois et d'Internet, les prix auraient très fortement diminué, au point de rendre le produit accessible au grand public. Les craintes de l'UCI et de l'AMA à propos de ce produit encore indétectable sont fondées. Début mars, le médecin colombien Alberto Beltran (déjà bien connu des autorités antidopages) a été arrêté à Madrid avec (entres autres) ce fameux Aicar, selon El Pais. A qui ces produits étaient-ils destinés ? Dans quelles proportions l'Aicar est-il utilisé dans les pelotons ? Mystère. Et effroi.

UN TRAFIC DE PRODUITS DOPANTS DEMANTELE

RTBF - 20 mars 2012

La police espagnole a annoncé l'arrestation de dix personnes soupçonnées d'appartenir à un réseau de trafic de produits dopants, lié à des contrôles positifs effectués lors des Jeux olympiques de Pékin et du Tour d'Espagne 2010.

La police espagnole estime avoir démantelé ce réseau international mais n'exclut pas "d'autres arrestations", a indiqué mardi un porte-parole de la police catalane.

Parmi les personnes arrêtées à Madrid et Barcelone, de différentes nationalités, se trouve le cerveau présumé du réseau, un médecin colombien identifié comme Alberto B.N, "qui avait de nombreux contacts dans le sport de haut niveau" et des liens "avec de multiples cas de dopage dans différents pays", précise un communiqué de la police régionale.

REVUE DE PRESSE du 22 février 2012

Selon la police, le réseau démantelé était "directement impliqué dans les contrôles positifs de sportifs ayant participé aux jeux Olympiques de Pékin en 2008, au Tour du Portugal 2009, au Tour d'Espagne 2010 et au Championnat d'Espagne d'athlétisme 2010".

La proximité des jeux Olympiques de Londres en août a notamment convaincu les policiers de mettre fin aux activités du réseau, profitant de la présence sur le sol espagnol du médecin colombien, qui a été interpellé le 5 mars, en possession de produits dopants, à l'aéroport de Madrid.

L'enquête avait démarré durant l'été 2011 avec la perquisition à Mataro, près de Barcelone, d'une boutique qui vendait des anabolisants à des sportifs et était "soupçonnée de liens avec le contrôle positif à l'EPO d'un athlète catalan lors des Championnats d'Espagne d'athlétisme 2010".

Le magasin recevait de l'EPO Cera du Maroc par l'intermédiaire de deux personnes, dont un infirmier dans un centre de dialyse qui "est soupçonné d'avoir dérobé" de l'EPO dans cet établissement, selon la police.

Cette boutique, selon les enquêteurs, fournissait également de l'EPO Cera à deux frères marocains à Madrid, chez qui des cyclistes s'approvisionnaient en substances dopantes.

Lors de sept perquisitions, les policiers ont découvert "des hormones de croissance, de l'EPO Cera, des anabolisants, de l'Aicar et du TB-500".

RUGBY : DEUX CAS SUSPECTS DE CANCER

Europe1 - 20 mars 2012

Deux jeunes joueurs de rugby du Club Athlétique Sarlat Périgord Noir souffrent d'un grave cancer. La maladie des deux hommes de 20 et 21 ans pourrait être liée à l'absorption de produits achetés sur internet, et plus particulièrement la créatine, selon des informations révélées par le journal Sud-Ouest.

"Il s'agit de jeunes joueurs de bon niveau qui pouvaient espérer un jour intégrer l'élite", a expliqué le procureur de la République de Bergerac, Jean-Luc Gadaud. Et de préciser : "ces deux cas ont été mis en parallèle par un médecin avec deux jeunes joueurs de Sarlat décédés ces dernières années après avoir développé ces mêmes cancers atypiques. Pour ce médecin, cela faisait trop, ce n'était pas le fruit du hasard".

De la créatine trouvée à leur domicile

Le week-end dernier, des agents de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et la santé publique (OCLAESP) ont mené des investigations au domicile des deux joueurs pour essayer de trouver des indices. De la créatine a été retrouvée. Pas considérée un produit dopant, la créatine qui permet d'augmenter la masse musculaire est interdite en France.

Mais le procureur de la République de Bergerac, Jean-Luc Gadaud préfère rester prudent. "Nous n'en sommes pour le moment qu'au stade de la suspicion. En tout cas, il est important de préciser qu'il ne s'agit pas là d'une affaire de dopage organisé par un préparateur physique ou autre comme cela a pu se faire ailleurs. Là, il s'agit de démarches individuelles concernant des joueurs de clubs du Sarladais".

L'affaire ne devrait en tout cas pas en rester là. Devant la gravité de la situation, le procureur a été dessaisi du dossier. Le pôle santé du palais de justice de Paris reprend la main et va poursuivre l'enquête.

ATHLETISME. UN MOIS DE SUSPENSION POUR STEPHANE LEFRAND

Le Télégramme - 21 mars 2012

Le bruit courait depuis plusieurs jours, le principal intéressé l'a confirmé. Stéphane Lefrand a bien subi un contrôle positif et écopé d'une suspension d'un mois de la part de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD).

Un médicament pour soigner des allergies

En juillet dernier lors des championnats de France sur piste à Albi, le Stadiste Rennais a subi un contrôle antidopage à l'issue du 5.000m. Le contrôle a révélé la présence de Rhinocort, un médicament que l'athlète utilise depuis années pour soigner ses allergies au pollen. «J'ai été surpris car je prends ce médicament par voie nasale depuis des années et c'est la première fois que je subis un contrôle positif.» Selon Lefrand (28 ans), le médicament figure sur la liste des produits autorisés. «Le problème vient du fait que j'ai fourni les résultats des tests effectués par mon pneumologue à l'époque et sa prescription et non pas un certificat médical de moins de trois mois.»

La Fédération classe l'affaire

Dans cette affaire où le Rennais «regrette sa négligence», la Fédération française n'a pas sanctionné l'athlète et a classé l'affaire.

REVUE DE PRESSE du 22 février 2012

L'AFLD s'est alors saisie du dossier et l'a convoqué en février dernier à Paris. Stéphane Lefrand ne s'est pas présenté et a écopé d'une suspension d'un mois qui court jusqu'à mi-avril. «J'ai sûrement commis une erreur», concède l'athlète, affecté par l'affaire. «Je suis au courant des rumeurs qui circulent sur mon compte et sur celui de mon entraîneur. Je n'y peux rien...»

Au CA Montreuil

Sportivement, Stéphane Lefrand reprendra la compétition lors des Interclubs mais plus sous les couleurs du Stade Rennais. «J'ai présenté ma démission au président du club», explique celui qui portera dorénavant les couleurs du CA Montreuil. «Ils sont au courant de ma situation et ils l'ont bien comprise.»

TINO ZABALLA SUSPENDU NEUF MOIS POUR DOPAGE

7sur7 - 21/03/12

L'ancien coureur espagnol Tino Zaballa, vainqueur de la Clásica San Sebastian en 2005, a été suspendu neuf mois pour un contrôle positif à l'efedrine survenu lors du Tour des Asturies 2010, a confirmé l'Union cycliste internationale (UCI) mercredi au site Cyclingnews.com.

"La Fédération espagnole RFEC a suspendu Tino Zaballa neuf mois, l'UCI a accepté cette suspension", a déclaré Enrico Carpani, porte-parole de l'UCI.

Zaballa, 33 ans, avait également été cité dans l'Opération Puerto. Il avait annoncé la fin de sa carrière cette année, après onze années passées dans le peloton professionnel.

Outre la Clásica San Sebastian, qu'il avait remportée en 2005 alors qu'il était chez Saunier-Duval, avait gagné, notamment, une étape du Tour d'Espagne 2004 et le Tour des Asturies 2010.

Outre la suspension de Zaballa, l'UCI a aussi confirmé la suspension de deux ans des coureurs brésiliens Wagner Alves, Elton Silva, Flavio Reblin et Tiago Damasceno.

LE CHERCHEUR PATRICK LAURE ETAIT A BRIVE, MARDI, POUR EVOQUER LA QUESTION DU DOPAGE DANS LE SPORT

La Montagne (Communiqué de presse) – 22/03/2012

Patrick Laure, chercheur au laboratoire Lorrain de sciences sociales de l'université de Metz, animait une conférence sur le dopage dans le sport, mardi soir à la CCI.

Le dopage n'est pas seulement l'affaire du haut niveau. C'est ce qu'a expliqué Patrick Laure, mardi, lors d'une conférence organisée par le centre médico-sportif de la ville de Brive. Dans son intervention, le chercheur a évoqué les différentes formes de dopages et notamment chez les jeunes.

A-t-on une idée précise du dopage chez les jeunes ? Les études sont assez convergentes. Les plus récentes, et sans doute les plus réalistes, établissent que 3 à 5 % des jeunes sportifs de 8 à 18 ans ont déjà consommé au moins une fois une substance interdite aux sportifs au cours des six derniers mois.

Est-ce une pratique qui a tendance à se développer ? C'est très difficile à dire dans la mesure où l'on n'a pas un recul suffisant. Les premières grandes études menées en France sont relativement récentes. Il faudrait qu'on ait 10, 15 ans de recul pour bien l'apprécier. A priori, j'aurais tendance à dire que les chiffres restent globalement stables même si on sait que cette pratique évolue avec l'âge.

En France, on a par exemple une étude qui montre que 1 % des élèves entrant en sixième déclare avoir déjà pris une substance interdite au moins une fois au cours des 6 derniers mois. Ce pourcentage passe à 3,5 % pour les élèves de 3 e.

Quels sont les produits les plus utilisés ? C'est très variable car il n'y a pas un dopage mais de multiples formes de dopages. Le recours aux substances va dépendre de la discipline pratiquée, du niveau, des enjeux, des moyens financiers et humains, c'est-à-dire s'il a quelqu'un pour lui fournir les produits.

Du coup, on peut trouver absolument tout. On a montré que certains adolescents sont déjà dans le circuit stéroïdes-anabolisants-corticoïdes-EPO... D'autres relèvent davantage d'un dopage underground. Par exemple, deux tiers de jus d'orange et un peu de super carburant... et on obtient un mélange détonnant, même si c'est évidemment une pratique qui touche une infime minorité de jeunes.

Est-il possible d'évaluer les sports les plus touchés ? Je m'y suis toujours refusé pour ne pas crier haro sur le baudet. Ça ne fait pas beaucoup avancer les choses. D'une façon générale toutes les disciplines sont touchées parce qu'à au moins un moment, certains

REVUE DE PRESSE du 22 février 2012

jeunes vont souhaiter expérimenter un produit. Pas forcément pour gagner d'ailleurs.

Le profil de ces jeunes, on commence à le connaître assez bien. Ce sont souvent des gamins qui ont une estime de soi un peu plus basse que les autres. Ils sont un peu plus anxieux, en difficulté avec leurs parents, pas très bien dans leur peau.

Face à ce mal-être de l'adolescence, un certain nombre d'entre eux va se tourner vers des substances, quelles qu'elles soient, parce qu'elles sont interdites, donc attirantes.

Où se procurent-ils ces produits ? Il existe, en schématisant beaucoup, trois grandes catégories : l'entourage proche (parents, coéquipiers, entraîneurs), les professionnels de la santé même si parfois ils ne sont pas au courant de ce qui se passe, et le marché clandestin avec des systèmes probablement mafieux.

Les jeunes sont également visés par le marché clandestin ? Oui. On a pu montrer qu'il y a un marché spécifiquement orienté vers eux grâce à une enquête que nous avons faite pour le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage. Sur 6.500 jeunes interrogés, à peu près 5 % ont indiqué avoir été incités à prendre des substances interdites au moins une fois.

Les actions de préventions sont-elles suffisantes à l'heure actuelle ? On dispose en tout cas de suffisamment de données pour le faire, car cela pose de véritables questions en terme de santé, de liberté, de valeurs à apporter aux performances et tout simplement de valeurs éducatives. Les adultes ont beaucoup à faire pour montrer l'exemple.

JACQUES BETTE ET CEDRIC DEWERDT « MESSIEURS PROPRES » DE LA MUSCULATION

La Voix du Nord - 22.03.2012

C'est un club puissant mais discret. Avec près de sept cents adhérents, dont deux cent cinquante femmes, l'Haltère-club audomarois (anciennement l'Audomaroise) est sans doute l'association sportive de Saint-Omer qui compte le plus d'adhérents. C'est aussi l'une de celle dont on parle le moins dans les médias. Pas étonnant, le club ne compte que quinze compétiteurs.

Si en début de semaine, le club a défrayé la chronique, c'est dans la rubrique faits divers. En effet, deux de ses adhérents ont été condamnés en février, à des peines de prison ferme par le tribunal correctionnel de Saint-Omer pour trafic de produits dopants. Une affaire qui touche au total six adhérents, les autres devant être jugés en avril (notre édition de mardi).

Mais cette condamnation ne doit pas jeter l'opprobre sur l'association. En effet, ce sont les dirigeants de l'Haltère-club qui ont dénoncé, les brebis galeuses et les ont, après leurs condamnations, radiés du club à vie.

Voilà qui mérite des explications. Jacques Bette, 62 ans, président depuis une trentaine d'années et membre du club depuis qu'il a 16 ans, raconte : « Il y a une quinzaine d'années, un adhérent s'était fait pincer en compétition lors d'un contrôle antidopage. Le résultat de l'analyse avait été communiqué par la Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme au parquet de Saint-Omer, sans m'en avertir. Le parquet avait alors diligenté une enquête. » Résultat Jacques Bette avait subi deux interrogatoires par les gendarmes lumbrois qui le soupçonnaient au pire de complicité au moins de complaisance. Un comble pour Jacques Bette : « Je pratique depuis l'âge de 16 ans, je ne compte plus les compétitions que j'ai disputées au niveau européen ou mondial. Je n'ai jamais rien pris. » « Chat échaudé craint l'eau froide », dit le proverbe. C'est pourquoi la réaction de Jacques Bette et des membres du comité (qui compte trois policiers sur huit) a été très rapide. « En janvier, des adhérents ont attiré notre attention sur les pratiques d'un petit groupe. Nous avons immédiatement saisi la police ». On connaît la suite.

Des interpellations et des condamnations qui n'ont pas surpris les responsables du club. « Quelqu'un qui prend des anabolisants, ça se voit tout de suite, témoignent en chœur Jacques Bette et Cédric Dewerd, secrétaire. En un mois, on peut prendre cinq kilos de muscle. Il n'y a pas de miracle. Mais face à ce fléau, notre marge de manoeuvre est étroite. Nous n'avons pas le droit d'organiser des contrôles antidopage de notre propre initiative. En revanche, après l'affaire qui vient de nous toucher, on a affiché un panneau dans lequel on avertit nos adhérents que toute personne condamnée à cause de produits dopants sera radiée à vie de la salle et on met en garde les jeunes. » La tentation est grande de succomber : « Aujourd'hui, les jeunes veulent tout et tout de suite. Certains demandent déjà comment se procurer de la protéine (complément alimentaire) au moment de s'inscrire. Je leur réponds d'aller s'entraîner d'abord », répond Jacques Bette. « D'autres ont l'impression de stagner après dix ans de pratique, certains franchissent la ligne jaune. » La lutte antidopage n'est pas le seul combat que mènent actuellement les responsables du club. Leur autre bagarre : obtenir enfin les douches qui leur sont promises depuis une dizaine d'années par la ville. Un combat moins glorieux mais tout aussi légitime.